

LETTRE SYNTHÉTIQUE DE PRÉSENTATION DU PROJET

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX

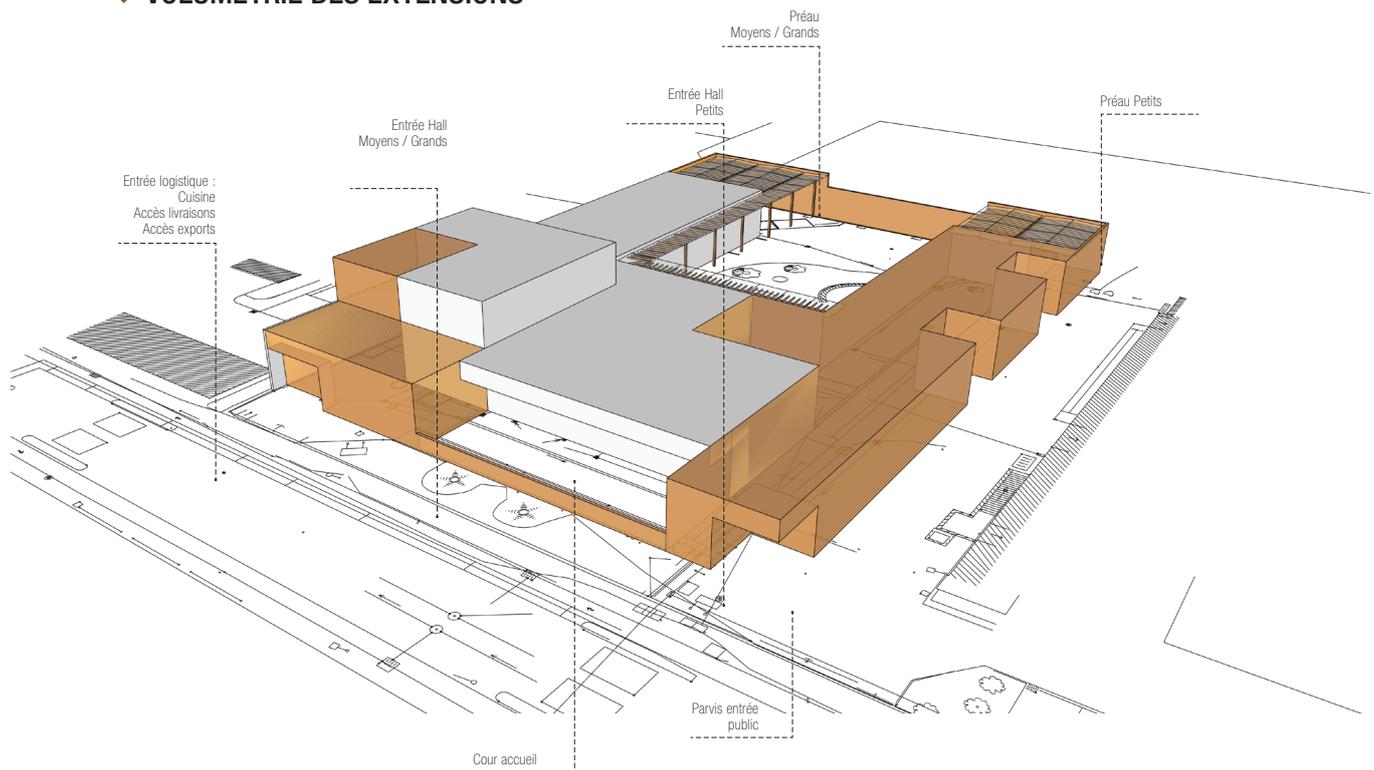
La commune de Pont de Claix a souhaité requalifier l'ancienne école maternelle des Olympiades par la création d'un équipement affecté à la petite enfance. Situé au cœur du quartier prioritaire « Olympiades Iles de Mars », il permet de doter ce quartier très peuplé d'un service public de proximité essentiel pour les familles Pontoises.

Le projet prévoit la rénovation et l'extension des locaux désaffectés pour créer un établissement d'accueil de jeunes enfants doté d'un multi-accueil de 60 places et d'une cuisine centrale dédiée à la petite enfance.

Le bâtiment existant est implanté à l'Est de l'avenue Victor Hugo, seule voie de desserte automobile. Le parvis est requalifié en lien avec le gymnase et l'accès au parc. La zone logistique est distincte des flux piétons. Au Nord, une barre de logements collectifs et au Sud, le gymnase et son masque solaire sont les principales contraintes d'aménagement. Celles-ci dictent l'implantation et la gestion des accès du projet.

PARTI URBAIN, ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

↓ VOLUMÉTRIE DES EXTENSIONS DEPUIS LE SUD-OUEST



> Rapport au bâtiment existant

Le parti architectural est pragmatique. Il est axé sur la conservation et la réutilisation de l'intégralité du bâtiment existant pour minimiser l'impact environnemental et utiliser l'essentiel du budget travaux au service de la qualité d'usage et d'amélioration thermique du projet. Ainsi, la structure est mise à nue, le second œuvre est curé et les arbres existants, en bonne santé, sont conservés.

L'extension nécessaire à l'accueil de l'ensemble du programme se concentre sur 2 zones :

- Au Sud, dans la continuité de l'existant et en vis-à-vis avec le gymnase, une aile est bâtie pour abriter les espaces d'accueil des plus petits. Cette extension permet également de refermer la cour en un espace de jeu sécurisé et apaisé vers lequel toutes les pièces d'activités s'orientent largement.
- Au Nord-Ouest, au Rez-de-Chaussée, l'espace Cuisine se développe en relation directe avec l'avenue Victor Hugo pour faciliter les approvisionnements et les départs de livraisons. A l'étage, une extension dans le creux de l'existant abrite les vestiaires du personnel.

Le reste du programme est logé dans les volumes existants. Nous avons fait le choix d'installer tous les locaux accessibles au public et aux enfants au rez-de-chaussée afin de faire l'économie d'un ascenseur à l'usage très limité mais aux coûts d'investissement, de fonctionnement et de maintenance très élevés. Le sous-sol abritant la sous-station est accessible directement depuis l'extérieur (pour les services de maintenance). Le logement de l'étage est transformé en bureaux.

L'ensemble de l'enveloppe (menuiseries et isolation) est repris pour atteindre une performance thermique optimale et pour unifier l'existant et sa nouvelle extension.

> Rapport au quartier et à la ville

L'équipement bénéficie de deux entrées distinctes, visibles et accessibles, placées toutes deux sur l'avenue Victor Hugo :

- Une entrée principale sous un grand porche, située au Sud-Ouest, permet d'accueillir parents et enfants depuis un nouveau parvis créé en articulation avec le gymnase et la liaison douce menant au parc. Cette entrée publique guide les usagers, au travers d'une cour arborée, vers un premier hall pour l'accueil des plus petits puis un second hall pour l'accueil des moyens et des plus grands. Cette cour d'accueil est conçue comme un véritable espace de transition protégé vis à vis de la circulation automobile.
- Une entrée de service, au Nord-Ouest, est dédiée à la logistique et aux espaces techniques, rassemblant les flux de personnel et de livraisons de la cuisine. Les flux piétons des utilisateurs sont ainsi distincts de la zone logistique.

La recherche d'économie nous a poussé à concevoir un bâtiment bas qui donne à voir sa «cinquième façade» végétalisée fortement perceptible depuis les immeubles avoisinants.



PARTI FONCTIONNEL

> vers une qualité d'usage

Notre travail de conception a été centré sur les besoins, le confort, la maîtrise des ambiances. Nous avons donc travaillé en premier lieu sur une très grande qualité d'usages, qui puisse répondre au plus près au programme du futur équipement.

Un travail de conception des aménagements extérieurs de cour, de mobilier, de choix de couleurs et de luminaires est fait en concertation avec la maîtrise d'ouvrage et les utilisateurs.

> fonctionnement et usage

L'accueil des usagers se fait par l'intermédiaire de deux halls généreux, accessibles depuis une cour d'accueil protégée de la circulation. Ces halls sont conçus comme des espaces de rencontre, lumineux et conviviaux. Ils distribuent directement les bureaux de direction afin de permettre un contrôle permanent des entrées et sorties de l'équipement.

La position centrale des bureaux leur donne une proximité avec les espaces d'accueil des enfants, la cuisine mais également les bureaux à l'étage.

Les salles d'activités, connectées les unes aux autres, sont toutes largement ouvertes sur la cour pour bénéficier de la lumière naturelle toute la journée avec une gestion bioclimatique des apports solaires été comme hiver. Elles ont toutes un accès direct à la cour, avec une zone abritée de la pluie et du soleil. Les menuiseries de ces pièces de vie comportent des parties basses pleines, pour pouvoir y adosser des coussins, des assises ou des jeux pour les enfants.

Les espaces de changes et la biberonnerie sont positionnés à cheval entre deux salles d'activités. Leurs cloisons sont conçues comme des espaces vitrés permettant la surveillance des enfants, avec des meubles bas donnant sur les salles d'activités et des casiers accessibles depuis les circulations.

Les dortoirs sont situés en périphérie, éloignées de la cour, au calme. Ils sont tous ventilables naturellement.

Les couloirs sont éclairés naturellement soit par de grandes fenêtres pour les petits, soit par des puits de lumières pour les moyens et grands.

> la cuisine

La cuisine est située à l'angle nord-ouest, directement reliée à l'avenue et dissociée de l'entrée piétonne. Elle permet de distribuer aisément les repas en interne (proximité des pièces de repas) et en externe, vers d'autres équipements de la commune.

PRINCIPES CONSTRUCTIFS ET DESCRIPTION TECHNIQUE DU PROJET

> Modifications au sein de l'existant

La structure de l'ouvrage étant viable et surchargeable, elle est très peu modifiée. Les portes et fenêtres sont changées, des puits de lumières sont ajoutés en bonne intelligence avec les prescriptions de l'EUROCODE 6 qui imposent un positionnement des chevêtres entre les nervures afin de ne pas endommager la structure existante.

Les brises soleils orientés en façade Ouest sont déposés pour faire place à une casquette pleine.

> Travaux en extension

L'extension est décomposée en deux parties distinctes, toutes deux attenantes au bâti existant. Tout comme le bâtiment déjà en place, l'extension est fondée sur un réseau de semelles filantes. Au vu du caractère sismique de la zone dans laquelle se situe l'ouvrage, le liaisonnement des fondations par des butons est obligatoire.

CHOIX DES MATÉRIAUX

Le projet est construit sur la base d'un socle maçonné au niveau RdC bas avec dallage inférieur / voiles de façades périphériques et voiles de refends intermédiaires. Les préaux et casquettes sont en charpente bois.

A l'image des toitures déjà existantes, les dalles hautes, isolées étanchées, de l'extension supporteront une végétalisation par bacs entourées par une bande stérile de graviers close par des acrotères périphériques BA.

APPROCHE ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE

> La qualité environnementale : Architecture Bioclimatique et enveloppe

La démarche de conception du projet s'est appuyée sur les principes suivants afin d'assurer la performance environnementale du projet, le respect des contraintes de confort et la réduction des coûts d'usage et de maintenance :

1. La valorisation des atouts de l'existant
2. Une enveloppe performante été et hiver
3. Des matériaux sains issus de filières locales (bois et béton)
4. Des systèmes techniques adaptés

En conservant le bâtiment existant dans sa totalité, nous limitons au maximum le traitement des déchets et améliorons considérablement le bilan énergétique global de l'opération.

L'utilisation de matériaux minéraux sur l'enveloppe extérieure en rapport avec l'espace public, permet une pérennité et une facilité d'entretien des façades.

Les matériaux utilisés à l'intérieur sont à la fois sains, à faible bilan carbone et garant d'un confort constant toute l'année. Ainsi les isolants intérieurs bio-sourcés apportent leur caractéristique hygroscopique et un complément de déphasage thermique. Les sols en Marmoleum n'émettent pas de formaldéhydes. Ils sont confortables et faciles d'entretien. Les mobiliers, menuiseries intérieures et extérieures, les préaux et casquettes brise-soleil sont en bois, matériau chaleureux et durable.

L'enveloppe thermique du bâtiment et les systèmes de ventilation, de chauffage et de rafraîchissement du bâtiment sont repris intégralement afin d'être plus performants.

La cour est conçue comme un jardin en patio, commun à toutes les unités. Elle est très fortement végétalisée, avec la présence d'arbres, de jardinières et de pleine terre, pour apaiser les températures en été et mettre en contact les enfants avec la nature. Les protections solaires fixes «en casquettes» s'appuient sur les poutres existantes en saillies. Elles ne nécessitent ni entretien, ni motorisation.

Les toitures sont végétalisées de façon extensive type «Toundra». Ce tapis végétal reste léger pour éviter de surcharger la structure existante toute en agrémentant la 5e façade d'un aspect qui évolue au fil des saisons.